KAM
SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

.....

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

.....

DOUANES IVOIRIENNES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Abidjan, le 18 OCT. 2018

CIRCULAIRE N° 1966 /SEPMBPE/DGD DU 18 OCT 2018

(DIFFUSION GENERALE)

OBJET : Commissionnaire en douane agréé, habilité à dédouaner les boissons alcooliques, les tabacs à fumer, les cigares et les cigarettes.

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du service et des usagers que la liste des commissionnaires en douane agréés, autorisés à dédouaner les boissons alcooliques, les tabacs à fumer, les cigares et les cigarettes est étendue à la société **AGENCE GENERALE DE TRANSIT CÔTE D'IVOIRE (AG.TRANS CI)** enregistrée au Sydam world sous le **n° 00435Q**.

La présente circulaire est d'application immédiate et toute difficulté d'application y afférente me sera signalée d'urgence.

Ampliations

- SEPMBPE/CAB
- FEDERMAR
- FNIS-CI
- FENADIS
- FENACCI
- CGECI
- UGECI
- EMACI
- Chambre de Com. et d'Indus.
- Synd. Trans. S/C SDV-SAGA
- Synd. Trans. /SYNATRANS-CI
- Webb Fontaine
- Toutes Directions Douanes

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
Le Directeur Général
CÔTE D'IVOIRE

Col. Maj. DA Pierre A.